



Lyon, le 26 septembre 2016

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Madame la Ministre,

Un rassemblement devant le Rectorat de Lyon puis devant l'Inspection académique du Rhône a eu lieu mercredi 21 septembre à l'initiative du SNUipp-FSU et du SNUDI-FO, pour demander l'ouverture de la liste complémentaire au CRPE 2016. Les organisations syndicales SE-UNSA et SGEN-CFDT ainsi que la FCPE, s'associent également à cette action.

Vous connaissez la situation de notre académie, et en particulier du département du Rhône qui a l'un des moins bons P/E de France. En effet, il y a 2 ans, lors d'une audience, votre ministère nous a assuré que notre département serait prioritaire en 2016 et 2017 et que vous lui porteriez une attention toute particulière.

Notre situation déficitaire en personnel depuis plusieurs années conduit à une restriction des droits des personnels pour raison de « nécessité de service » et à des dizaines d'enseignant-e-s non remplacés régulièrement. Cette situation ne peut plus être supportée par les enseignants, les élèves et les familles. Dans l'Ain, l'Inspecteur d'Académie a déjà annoncé le recrutement de 15 contractuels.

Nous ne pouvons que refuser le recrutement de contractuels alors que nous avons cette année une liste complémentaire de 100 personnels qui pourrait servir à améliorer dès cette année les conditions d'apprentissage des élèves et à mettre en acte votre volonté de donner une réelle priorité au primaire. Nous sommes certains que vous avez comme nous, la volonté de ne pas favoriser la précarité au sein de l'Éducation Nationale.

Bien que l'Inspecteur d'Académie du Rhône confirme les besoins en personnels pour le Rhône, il nous a répondu que le plafond d'emploi attribué par le Ministère à l'académie de Lyon avait été atteint et qu'aucun recrutement sur liste complémentaire n'était possible.

Aussi, nous vous demandons aujourd'hui, Madame la Ministre, une mesure exceptionnelle pour notre académie.

Cette année, les résultats du concours de Professeur des Ecoles nous permettent d'améliorer sensiblement la situation des écoles de notre académie. C'est pourquoi nous souhaitons que vous nous receviez pour trouver une solution à cette problématique locale, sans attendre 2017.

En l'attente d'une réponse de votre part, soyez assurée, Madame la Ministre, de notre attachement à l'école de la République et à ses missions.

Les organisations syndicales : SNUipp-FSU, SNUDI-FO,
SE-UNSA, SGEN-CFDT et CGT Educ'action

Et la FCPE